



18 octobre 2013

Réponse de l'Uprigaz à la consultation publique de la CRE relative à la mise en place d'une expérimentation portant sur l'amélioration de la flexibilité à l'émission au terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne

Q1. : Etes-vous favorable à la mise en place d'une expérimentation relative à la flexibilité à l'émission sur le terminal de Montoir de Bretagne ?

L'Uprigaz est favorable à la mise en place de l'expérimentation proposée par Elengy et souhaite qu'à l'issue de la période d'expérimentation, éventuellement au bout d'une durée d'un an, un retour d'expérience soit établi afin de procéder en tant que de besoin à des ajustements.

Q2. : Etes-vous favorable aux règles de mise à disposition du stock dédié proposées par Elengy ?

L'Uprigaz partage le souci exprimé par la CRE de voir cette expérimentation accessible à tout nouvel expéditeur souscrivant au service S-Smart au prorata des expéditions de chaque expéditeur.

Q3. : Etes-vous favorable aux modalités de gestion opérationnelle proposées par Elengy ?

L'Uprigaz est favorable aux modalités de gestion opérationnelle proposées par Elengy dès lors que ces modalités n'impactent pas les conditions d'élaboration des programmes d'utilisation du terminal, qu'il s'agisse des programmes annuels ou mensuels.

Q4. : Etes-vous favorable au traitement tarifaire envisagé par Elengy ?

L'Uprigaz est favorable au traitement tarifaire proposé par Elengy dès lors que l'amélioration de la flexibilité peut concourir à l'attractivité du GNL sans pour autant en renchérir le coût.

Q5. : Avez-vous d'autres remarques à formuler ?

Non
